

Les Piolengeois

d'abord

**LISTE CONDUITE PAR
OLIVIER PROUTEAU**



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026



SOMMAIRE

Programme 2026-2032

3	ÉDITORIAL
4-5	LA LISTE
6-7	LES FINANCES - LA FISCALITÉ
8-9	L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ
10-11	LA SÉCURITÉ
12-13	LA JEUNESSE - LE SPORT
14-15	L'AGRICULTURE, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE COMMERCE
16-17	NOS FORCES ARMÉES ET L'ENVIRONNEMENT
18-19	LE PATRIMOINE ET LA CULTURE
20-21	L'URBANISME ET LE LOGEMENT
22-23	LE PERSONNEL COMMUNAL LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Les Piolengeois

d'abord 2

➤ ÉDITORIAL

Nous voilà à quelques jours du 1^{er} tour des élections municipales, le 15 mars prochain. L'heure de vérité approche et vous allez devoir porter votre choix sur l'une des listes en compétition.

Cette compétition, nous avons souhaité dès le départ et demandé aux autres listes qu'elle se déroule dans un climat apaisé, tout simplement parce que les Piolençoises et les Piolençois méritent du respect, de la considération et de l'écoute.

Avec l'ensemble des colistiers, nous avons bâti notre projet, d'abord à partir d'un diagnostic de l'état de notre commune, partagé par le plus grand nombre d'entre vous, ensuite en fonction des besoins prioritaires dont vous nous avez fait part lors de nos rencontres.

CE PROGRAMME SE VEUT AUDACIEUX ET RESPONSABLE :

Audacieux parce que nous devons répondre à vos multiples attentes, dans beaucoup de domaines : solidarité, sécurité, jeunesse, sport, festivités, défense des catégories socio-professionnelles en difficulté.

Responsable parce que chacune des actions que nous allons mettre en œuvre a été évaluée, calibrée et chiffrée en fonction des capacités budgétaires de la commune et des délais de réalisation.

Le 15 mars, vous choisirez l'équipe qui vous paraît la plus déterminée, la plus soudée et la plus apte à mettre en œuvre son programme.

Le 15 mars, vous déciderez qui, de tous les candidats, vous semble être le plus compétent et le plus solide pour exercer les fonctions de Maire.

Vous ne vous tromperez pas, nous en sommes sûrs car tout au long de cette campagne, nous avons mesuré votre lucidité et votre clairvoyance.

Le 15 mars prochain, votez pour Les Piolençois d'Abord !





1/Olivier PROUTEAU

65 ans, une fille et une petite-fille, retraité, ancien directeur de la Communauté des communes et ancien DGS de la Commune de Piolenc.



2/Yolande SANDRONE

55 ans, deux enfants, gestionnaire de location, conseillère municipale engagée, avec un attrait particulier pour la culture et le patrimoine.



3/Frédéric ALGADO

63 ans, marié, trois enfants, technicien du nucléaire en retraite, passionné de VTT, encadrant du club les "Déjantés du Massif d'Uchaux".



4/Laurence BARTHOU

37 ans, maman de deux enfants, infirmière au Centre hospitalier d'Orange et formatrice en simulation médicale.



5/Julien LAMBERT

31 ans, marié et père de quatre enfants, cogérant avec son frère de l'exploitation agricole familiale de Piolenc. Natif du village, auquel il est profondément attaché.



6/Marion LOMBARDO

31 ans, mère de deux enfants, exploitante agricole à Piolenc, en société avec mon conjoint.



7/FRÉDÉRIC ROBLE

44 ans, en couple avec cinq enfants, chef d'entreprise, ancien gendarme dont 15 ans au GIGN d'Orange.



8/Sabine PICARD

58 ans, deux filles, ancienne chef d'entreprise et dégaagée de toute obligation professionnelle. La solidarité et l'altruisme sont les valeurs que je défends.



9/Philippe ULIVIERI

65 ans, marié, trois enfants et cinq petits-enfants, ingénieur des travaux publics, retraité, ancien directeur de sociétés immobilières.



10/Cyntia CANTIGET

49 ans, six enfants, conseillère technique fédérale régionale de pétanque et de jeu provençal. Souhaite mettre toute son énergie au service des Piolénçois.



11/Jean-Christophe CLEMENT

60 ans, marié, père de trois filles, agriculteur, conseiller municipal - Président du Syndicat mixte du Rieu Foyro, en charge de la prévention des inondations.



12/Virginie ROY

55 ans, gestionnaire de stock en logistique alimentaire. Prendre soin de Piolenc et des Piolénçoises sont les valeurs essentielles que je prône.



13/Yves QUEVARREC

44 ans, divorcé, papa de quatre enfants, dirigeant de l'entreprise 3D BIRDS, gérant de la laverie de Piolenc, ancien marin pompier de Marseille.



14/Pauline CHAREYRE

28 ans, adjointe administrative à l'hôpital d'Orange. Très attachée au service public et à l'efficacité du service aux usagers.



15/Franck SERRANO

56 ans, marié, père de deux enfants, fonctionnaire de Police municipale en brigade motorisée dans le Vaucluse.



16/Lauren NADALIE

35 ans, en couple, maman d'une petite fille (et future maman), assistante marketing dans le secteur du vin.



17/Olivier CALAY-ROCHE

47 ans, marié, un enfant, professeur de lycée et d'enseignement supérieur au Conservatoire national des Arts et Métiers, très impliqué dans le monde associatif, épris de culture et de patrimoine.



18/Alexandra THIAN

41 ans, mariée, employée de voirie et pompier volontaire. Très engagée pour la sécurité des biens et des personnes.



19/Benjamin GIANNINI

39 ans, pacsé, père d'un enfant, policier municipal et natif de Piolenc. Attaché à la défense de notre identité et de nos coutumes.



20/Ambre ZYGMONT

21 ans, étudiante en commerce à l'université de Marseille. Passionnée par les questions d'environnement, d'éducation et de santé.



21/Aurélien Ayme

27 ans, en couple, agriculteur à Piolenc, ancien joueur et passionné de motoball.



22/Maud BUSQUET

45 ans, agent technique au centre hospitalier d'Orange. Très impliquée dans le domaine associatif et dans le secteur de la petite enfance.



23/Jean-François BENARD

72 ans, marié, sans enfant, ancien moniteur de ski, pisteur, secouriste, chauffeur routier, amateur de randonnées et épris de culture.



24/Véronique BERT

59 ans, un enfant, infirmière libérale dévouée, proche des gens et attachée à la défense de la cause animale.



25/Jean-Paul PEROUSE

54 ans, un enfant, 30 ans de dévouement comme pompier, pour la protection contre les risques d'incendie et d'inondations.



26/Wallis TARRIDE

20 ans, étudiante en 3ème année de licence de droit à l'Université de Lyon 3. Passionnée de théâtre, concours d'éloquence et lecture.



27/Michel DEBAILLEUL

48 ans, vie en couple, chauffeur routier, attaché à la défense de la culture et des traditions piolencaises.



28/Suzanne BEY

77 ans, retraitée après une carrière de 42 ans en prévoyance sociale des entreprises et en caisses de retraite.



29/Eric PALAGI

59 ans, marié, trois enfants, expérimenté en ingénierie, pédagogie et artisanat.



30/Laura NOBILI

23 ans, étudiante en Master 2 MEEF, future professeure des écoles, engagée pour la petite enfance et l'action culturelle.



31/Patrick RUALT

77 ans, marié, un enfant, retraité et ancien responsable des services techniques de la commune.

Les Piolencois

d'abord

LES FINANCES LA FISCALITÉ

Programme 2026-2032

Quand on décide de construire sa maison ou de s'acheter une nouvelle voiture, les premières questions que l'on se pose sont : quel est mon budget ? Est-ce que ma banque va m'accompagner et, si oui, à quel taux et pour quelle durée d'emprunt ?

Construire un programme pour les élections municipales et pour les six années à venir devrait être précédé de la même réflexion.

Pour notre part, tous les projets sur lesquels nous nous engageons ont été chiffrés.

Toutes les dépenses de fonctionnement nouvelles seront compensées par des économies sur d'autres postes budgétaires.

La plupart des travaux et des équipements de moindre importance seront financés sur fonds propres, avec les excédents budgétaires dégagés. Les constructions comme la salle omnisports ou le musée du Patrimoine seront financés en recourant à l'emprunt.

- Chaque année , le budget de la commune dégage un excédent d'environ 2 millions d'euros.

Nous utiliserons ces 2 millions d'excédent de la manière suivante :

- 300 000 € en réserve pour faire face à des imprévus ou des urgences.
- 200 000 € pour améliorer le fonctionnement de nos services publics (petite enfance, écoles, associations...)
- 1,5 million d'euros pour financer notre programme d'investissement.

- **Un endettement très faible.** La municipalité sortante a fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt alors que les taux étaient particulièrement bas.

Nous considérons que le recours à l'emprunt, dans des proportions raisonnables, est souhaitable dès lors que les investissements réalisés vont profiter à tous les Piolengois pour les 20 ou 30 années à venir.

Pour financer notre programme, plusieurs pistes sont envisagées en plus des excédents budgétaires dégagés chaque année.

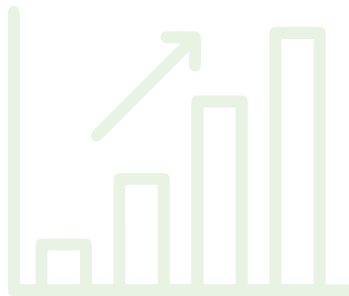
- **Le recours à la mutualisation.**

La municipalité sortante a décidé, sauf très rares exceptions, de ne pas répondre aux propositions de mutualisation de la Communauté de communes.

C'est un non-sens car les économies sont réelles, que ce soit pour les achats (carburant, pneumatiques, fournitures scolaires, produits d'entretien, mobilier), les prestations de service (livraison des repas à domicile, élagage des platanes, faucardage des fossés, illuminations de Noël) ou pour les services communs (instruction des permis de construire, maintenance informatique).

Les Piolengois

d'abord 6



Toutes les économies générées par ces formes de coopération, ajoutées aux nouvelles recettes, nous permettront de financer les créations d'emplois que nous estimons prioritaires :

police municipale, service enfance /jeunesse, services techniques).

Ces créations d'emplois se feront par palier.

- **De nouvelles ressources.**

Les contribuables Piolénçois apportent plus de 30 % des ressources fiscales de la Communauté de communes, que ce soit avec la cotisation foncière des entreprises, la taxe foncière, la taxe additionnelle GEMAPI ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Nous voulons mettre en place un pacte financier et fiscal avec la CCAOP (amorcé en 2021 mais jamais conclu) de sorte que les ressources et les financements intercommunaux soient reversés de manière plus équitable à chaque commune.

- **Les financements extérieurs.**

Les gros projets que nous portons feront l'objet de demandes de subventions auprès des institutions et collectivités pouvant aider la Commune : l'Union européenne, l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de communes.

LA FISCALITÉ

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, les communes ne perçoivent plus que les produits de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti.

Ce qui apporte environ 3,2 millions d'euros de recettes à notre commune.

L'Etat détermine le montant des bases imposables (réévalué chaque année en fonction de l'inflation), alors que les communes votent un taux qui s'applique à ces bases. Les taux actuels de la fiscalité locale (36,4 % pour le foncier bâti, 56,43 % pour le foncier non bâti) sont dans la moyenne haute des communes de la même strate.

Nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité locale durant toute la nouvelle mandature.

De plus, les conditions budgétaires et réglementaires le permettent, des exonérations de la taxe sur le foncier non bâti seront votées en faveur du secteur agricole pour certains types de plantations (vergers, arbres fruitiers, oliviers, noyers, arbres truffiers, productions biologiques).



Les Piolénçois

d'abord

7

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Programme 2026-2032

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE ET LIEN HUMAIN

Nos aînés sont de plus en plus confrontés à la perte d'autonomie, à l'isolement et aux difficultés du quotidien.

Nous ferons de la solidarité le cœur de notre action, en lien étroit avec le CCAS, les associations d'aides à domicile et aux proches aidants.

■ NOS AÎNÉS, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

- Soutien renforcé **aux aides à domicile**.
- Accompagnement et reconnaissance des **proches aidants**.
- Création d'une **maison des aînés / foyer du 3^e âge** avec **une salle d'accueil intergénérationnelle**.
- Développement de **partenariats entre le 3^e âge et les écoles**.
- Aides à la personne : **livraison de courses à domicile**.
- **Bancs de repos installés** dans le village pour favoriser les déplacements et les rencontres.

■ MOBILITÉ SOLIDAIRE

- Mise en place d'une **navette pour le marché** et pour les rendez-vous médicaux.
- **Partenariat avec un taxi local**, avec tarif préférentiel pour les personnes âgées ou isolées.

■ LIEN SOCIAL ET CONVIVIALITÉ

- Le repas annuel des seniors sera réinstauré, avec possibilité de substitution par un bon d'achat de 40€.
- Création d'un conseil des sages qui sera consulté sur tout les projets structurants de la Municipalité.
- Création d'un **café des aînés**, lieu de rencontre et d'échanges au cœur du village.
- Développement des **liens intergénérationnels**.
- Organisation d'**ateliers réguliers** : tricot, jeux de société, cuisine, outils numériques, activités manuelles et culturelles.

■ VIE QUOTIDIENNE ET ENTRAIDE

- Mise en place d'un **service de dépannage solidaire**, pour les petits gestes du quotidien : bricolage, jardinage, collecte des déchets...
- Soutien accru à l'épicerie solidaire.

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

- **Diagnostic participatif de l'accessibilité**, réalisé avec les habitants en situation de handicap.
- Identification des obstacles dans l'espace public et les bâtiments communaux.
- Mise en œuvre progressive des solutions adaptées.

Les Piolengeois

d'abord 8



■ SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

Piolenc a la chance de compter de nombreux professionnels de la santé sur son territoire mais nous manquons déjà de médecins généralistes et c'est une vraie préoccupation pour beaucoup d'entre nous.

Nous faciliterons l'installation de nouveaux médecins généralistes et d'infirmières dans la commune, avec divers dispositifs incitatifs.

- **Création d'une Maison médicale municipale**, avec le concours de **médecins retraités volontaires ou salariés**.
- Amélioration de l'accès aux soins et lutte contre la désertification médicale : mise en place d'un bus santé itinérant en partenariat avec l'ARS.

■ LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

- Actions contre la **précarité énergétique** : bons de chauffage, aides alimentaires, bons de carburant.
- **Révision et renforcement du budget du CCAS**, afin de répondre efficacement aux situations d'urgence.
- Création d'un **lieu d'accueil pour les femmes et les enfants en situation de détresse**.

LA CAUSE ANIMALE

La protection animale est une responsabilité collective et un marqueur fort de solidarité.

L'association la plus engagée dans ce domaine disposera des moyens qui lui font défaut aujourd'hui :

- Acquisition de **bungalows pour les situations d'urgence**.
- Construction d'une **chatterie**.
- Aménagement d'un **espace clos et sécurisé pour les stérilisations**.
- **Campagnes de stérilisation accompagnées de sensibilisation**.
- Reprise **des partenariats avec la SPA et les refuges voisins**.
- Concours de la **Police municipale** pour la capture des chats errants non identifiés.
- **Revalorisation de la subvention municipale**.

■ ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Organisation de **journées dédiées à l'adoption**.
- Création d'un **cimetière animalier**.
- Installation de **canisettes sur les places et dans les parcs et jardins**.
- Actions adaptées concernant les pigeons et étourneaux.
- **Partenariat avec les écoles**, pour sensibiliser les enfants au respect et au bien-être animal.

■ PARTENARIATS

Signature d'une convention **avec la société de chasse**, dans une logique de régulation concertée, de sécurité et de respect des riverains et de la biodiversité.



Solidaires
entre humains...
et avec les animaux !

Les Piolencois

d'abord

LA SÉCURITÉ

Programme 2026-2032

■ La sécurité est la première de nos libertés. Ce sera donc l'une de nos priorités, afin que les Piolénçois et nos adolescents en particulier, ne soient pas confrontés à la délinquance et en proie à des trafiquants.

- Missions prioritaires de la Police municipale recentrées sur la lutte contre la délinquance, la tranquillité et la salubrité publiques.
- **Un policier municipal sera nommé référent violences faites aux femmes.**
- La construction d'une Gendarmerie à l'étude depuis plusieurs années sera soutenue et encouragée.
- Une convention de coordination renforcée sera signée avec la Gendarmerie Nationale.
- Les effectifs de la Police municipale seront augmentés pour une présence accrue le soir et le weekend, tout comme les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) pour les entrées et sorties des écoles.

- Mise en place d'une vidéosurveillance avec des caméras multi-capteurs aux entrées de la communes, aux abords des écoles, sur le cours Corsin et l'avenue de Provence, à proximité des commerces et des débits de boissons, et des points d'apport volontaire.
- Centre de supervision urbain pour assurer la sécurité des habitants et des policiers dans les horaires de patrouille, avec enregistrement 24H/24 et 7 Jours/7 et service de maintenance des caméras.
- Mise en place de l'opération "tranquillité vacances" pour les départs de courte durée.
- Verbalisation des dépôts sauvages (mise en place de caméras de chasse pour flagrants délits).
- Uniformisation du matériel et de l'armement des policiers municipaux.
- Nous nous appuierons sur nos sapeurs-pompiers volontaires pour la prévention des risques et des catastrophes naturelles, la protection des personnes et de biens, les alertes à la population.

Les Piolénçois

d'abord 10





*Les effectifs de la
Police municipale
seront renforcés*



- Sécurité routière : aménagement de nouveaux trottoirs et d'abribus, entretien régulier et extension de l'éclairage public, mise aux normes des ralentisseurs, installation de chicanes.
- Modification des accès à la pharmacie et au pôle médical.
- Études pour la réimplantation de feux tricolores sur l'avenue de Provence.
- Opération voisins vigilants.
- Mise en place d'un WhatsApp institutionnel pour les demandes non urgentes.
- Achat de vélos électriques pour nos policiers municipaux.
- Achat d'un sonomètre pour contrôler les véhicules les plus bruyants qui perturbent les habitants.
- Distribution de macarons aux commerçants pour qu'ils ne soient pas verbalisés dans les zones bleues.
- Aménagement d'un pont sur l'Aygues, à la place du gué actuel, en partenariat avec les Carrières MARONCELLI pour accéder à Orange et Caderousse.

Les Piolenois

d'abord

11

LA JEUNESSE

Programme 2026-2032

Le projet que nous portons vise à favoriser l'épanouissement de nos enfants dans toutes les écoles communales publiques et privées dans des bâtiments adaptés, rénovés et sécurisés.

- Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche et soutien au développement des maisons d'assistantes maternelles.
- Réhabilitation et mise aux normes de l'ensemble des bâtiments des groupes scolaires.



Des écoles plus
sécurisées pour
nos enfants



- Embauche d'un animateur et d'un éducateur sportif.
- Assouplissement du système de réservation de la cantine et du péri-scolaire (48h à l'avance, centre de loisirs à la journée).
- Sécurisation des abords des écoles (caméras de vidéosurveillance, passages piétons éclairés, présence des ASVP pour la rentrée et la sortie des classes).
- Remplacement du préfabriqué de l'école de la Rocantine par des bâtiments permanents.
- Pérénnisation des emplois d'ATSEM à raison d'une par classe de maternelle.
- Création d'un « Accueil jeunes » pour les 11-17 ans, 3 fois par semaine en période scolaire, courts séjours et séjours vacances, stages sportifs.
- Délocalisation du centre de loisirs pour les plus de 6 ans avec possibilité d'augmenter les effectifs.
- Soutien à la parentalité, soutien scolaire.
- Simplification de la communication entre la mairie, les enseignants et les familles.
- Études pour la création d'un pôle jeunesse.
- Concertation avec les associations de parents d'élèves.
- Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche.
- Revalorisation du budget alloué aux écoles par enfant scolarisé.
- Intervention auprès du conseil départemental pour obtenir la construction d'un collège.

Les Piolengeois

d'abord 12

LE SPORT

Programme 2026-2032

■ Notre commune souffre d'un déficit criant d'équipements sportifs. Là aussi, nous comptons mettre en place une véritable politique sportive, avec des infrastructures permettant la pratique des sports collectifs et individuels.

- Construction d'un complexe multisports.
- Aménagement d'un deuxième stade pour le touch (rugby) et le foot.
- Création de courts de padel.
- Aménagement d'un parcours de santé autour du plan d'eau avec des espaces détente pour les familles.
- Création d'un skate parc.
- Navette gratuite durant la saison d'été pour accéder au parc aquatique.
- Aménagement de voies cyclables sécurisées depuis la Via Rhôna jusqu'aux Vincenty après concertation avec les riverains.
- Lancement d'études pour la couverture du boulodrome et de deux courts de tennis.
- Aménagement d'un terrain pour la Boule lyonnaise.

Le sport
pour tous
et partout



Les Piolencois

d'abord

L'AGRICULTURE

Programme 2026-2032

■ Délaissés par l'ensemble des pouvoirs publics depuis des décennies, même localement, nos agriculteurs meurent à petits feux dans l'indifférence générale. Nous ferons de l'agriculture l'un des piliers de notre projet, en aidant les agriculteurs à vivre décemment du fruit de leur travail, en favorisant les circuits courts et la promotion des produits locaux.



Mise en valeur
de l'ail AOP

Les Piolengeois

d'abord 14



- Promotion des produits agricoles de notre commune dont nous sommes fiers.
- Soutien aux projets d'irrigation pour les terres agricoles.
- Patriotisme alimentaire : approvisionnement des cantines, de la crèche, voire de la maison de retraite avec des produits frais, locaux et régionaux.
- Achats par la Mairie de produits locaux pour ses manifestations.
- Mention de la provenance des denrées sur les menus de la cantine.
- Mise en valeur de l'ail AOP et soutien à l'ensemble des filières : viticulture, arboriculture, grandes cultures, élevage, maraîchage, pépinières, plantes aromatiques, fourrages, apiculture.
- Création d'un marché des producteurs locaux en soirée d'avril à octobre.
- Création de jardins partagés aux abords des écoles, en partenariat avec les enseignants.
- Incitation à la tolérance et au respect des véhicules lents et larges sur les voies de circulation, notamment pendant les différents périodes de récoltes.

■ Ces domaines avec l'agriculture relèvent du champ de compétences de la Communauté de communes.

Mais comme le bilan de ces dernières années est plutôt maigre, nous comptons agir dans ces deux secteurs en étroite concertation avec les forces vives de la commune.

Parmi les projets phares que nous soutenons :

- Extension de la zone d'activité du Crépon et réhabilitation de la friche industrielle du quartier Rocalibert.
- Réflexion sur l'opportunité d'aménager une zone agroalimentaire à côté de la sortie de l'autoroute A7. Sa réalisation dépendra de son coût et de son acceptabilité.
- Exercice du droit de préemption sur les commerces vacants pour éviter la prolifération des commerces aux activités douteuses.
- Réhabilitation intégrale du cours Corsin pour en faire le cœur de vie du village et pour y redynamiser les commerces.
- Droits de place revus à la baisse pour l'occupation du domaine public par les commerçants.
- Participation au concours « villes et villages fleuris ».
- Favoriser les entreprises locales dans les procédures d'appels d'offres.



NOS FORCES ARMÉES

Programme 2026-2032

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

■ En étroite collaboration avec l'Association des nouveaux et anciens combattants de Piolenc, nous rendrons hommage à nos forces armées en OPEX et aux victimes civiles ou militaires des guerres à chacune des cérémonies patriotiques commémorées au cours de l'année.

Toutes les autorités civiles et militaires, ainsi que les enfants des écoles, y seront associés.

Quelques actions à mettre en œuvre :

- Restauration du Monument aux morts.
- Mise en place d'une signalétique de la Libération de Piolenc.
- Nomination d'un correspondant défense représentant la Municipalité.
- Désignation d'un porte-drapeau communal.

LE 2ÈME ESCADRON DE RAFALE

■ **LA BASE AÉRIENNE 115** contribue largement au rayonnement de notre territoire et constitue l'un des piliers de sa notoriété.

De nombreux militaires vont s'installer dans notre commune et dans les communes proches de la BA 115, avec l'arrivée du second escadron de Rafale d'ici à 2029, ce qui va nous conduire à anticiper l'arrivée de ces familles.

C'est l'objet de la convention qui a été signée le 28 janvier dernier par le Colonel de la base, le préfet de Vaucluse et les 12 maires concernés.

En étroite concertation avec les services de l'État, nous prendrons nos dispositions pour favoriser l'arrivée de ces familles. notamment en matière de logement, d'accueil dans les structures petite enfance et les écoles, d'emploi pour les conjoints de militaires, d'équipements spécifiques, tout en renforçant le lien Armée-Nation.

Ce sera l'un des défis de ces prochaines années.





ENVIRONNEMENT



Programme 2026-2032

- Lutte efficace contre toutes les atteintes à l'environnement, avec sensibilisation dans nos écoles.
- Entretien permanent des chemins communaux et ruraux, des fossés et des cours d'eau.
- Actions préventives contre le risque d'incendie en étroite collaboration avec les sapeurs-pompiers, la réserve communale et le comité feux de forêt.
- Actions préventives contre le risque d'inondations en étroite collaboration avec les sapeurs-pompiers et la Communauté de communes.
- Réalisation d'études d'impact pour tous les projets susceptibles de porter atteinte à l'environnement
- Révision annuelle du Plan communal et du Plan intercommunal de sauvegarde.
- Embellissement des principales entrées de ville.
- Fleurissement de la commune.
- Propreté urbaine avec passage plus fréquent des balayeuses.
- Reprise intégrale du réseau de collecte des eaux pluviales.
- Préservation de la ressource en eau.
- Protection des zones boisées.
- Construction de murs anti-bruit le long de l'autoroute A7.
- Lutte contre le frelon asiatique et les autres espèces nuisibles.

Les Piolencois

d'abord

17

LE PATRIMOINE ET LA CULTURE

Programme 2026-2032

PATRIMOINE MATÉRIEL

- Remise en eau des fontaines et lavoirs.
- Programme de restauration des édifices religieux (église Saint-Pierre, prieuré, Chapelle des Pénitents, oratoire Notre-Dame de Bon-Rencontre), + entretien et valorisation de l'ancien cimetière et de la chapelle.
- Mise en valeur des monuments.
- Réfection des installations électriques de l'église.

PATRIMOINE CULTUREL

- Réhabilitation de la Fête de l'ail
- Création d'un centre culturel au Château de Crochant en partenariat avec la famille GRUSS
- Construction d'un musée du Patrimoine Piolencois
- Création d'un cinéma de plein air
- Poursuite des vendredis culturels
- Mise en place de boîte à livres à proximité des écoles



Les Piolencois

d'abord 18

PATRIMOINE NATUREL

- Maîtrise de l'urbanisation et du développement des énergies renouvelables,
- Développement des sentiers de randonnée,
- Préservation des structures paysagères,
- Soutien au pastoralisme, remise en culture de friches, maintien des cultures traditionnelles, reboisement des zones incendiées,
- Partenariats renforcés avec l'Office national des forêts et le Syndicat mixte forestier.

LE JUMELAGE

En étroite concertation avec le Comité de jumelage :

- Intensification des échanges culturels, éducatifs, économiques et sociaux avec Kirchheim am Neckar
- Officialisation du jumelage avec la commune italienne de Mese.

LES ASSOCIATIONS

- Le budget alloué aux associations sera revu à la hausse, dans le cadre de conventions d'objectifs.
- Un agent communal sera chargé de la gestion des salles municipales avec un système de réservation en ligne. Elles feront toutes l'objet d'un entretien régulier.
- Une nouvelle cuisine, des toilettes et des vestiaires aux normes seront aménagés à la Salle des fêtes.
- Des réunions semestrielles seront organisées avec les présidents.
- Des moyens techniques et logistiques seront mis à la disposition des associations, après achat de matériel de base (tables, chaises, estrade, sono, etc.).
- Une soirée des associations sera organisée chaque année sur le cours Corsin.



LES FESTIVITÉS

- Instauration d'une commission des fêtes et des cérémonies, ouverte au monde associatif et à des personnalités extérieures.
- Soutien administratif, réglementaire et logistique à toutes les manifestations associatives.
- Certains événements forts de l'année (Marché de Noël, fête de l'ail nouveau, fêtes votives) seront organisés en étroite collaboration avec les différentes associations.
- Le cours Corsin sera réaménagé pour redevenir un lieu de rencontre, de détente et de loisirs. Un repas champêtre y sera organisé à l'occasion de la Fête Nationale.
- Nous souhaitons replacer la mairie au cœur de la vie sociale de notre commune. Les événements communaux permettent de rassembler, de favoriser l'échange et le dialogue.
- Achat de décorations de Noël, feu d'artifice à Noël, parade.

LA COMMUNICATION

- Objectif principal : garantir une communication accessible, synthétique et transparente. Nous diffuserons les informations par le biais des réseaux sociaux, de newsletters et en remodelant les moyens de communication actuels (panneaux d'affichages, journal municipal, agenda, site internet).

LES FESTIVITÉS LA COMMUNICATION



Programme 2026-2032

- Nous voulons impulser une communication vivante et régulière sur tous les sujets concernant la commune et ses habitants.
- Nous mettrons en place en parallèle des réunions de quartier pour des échanges concrets et une boîte à idées accessible à tous à la Mairie.

La communication municipale sera un levier pour encourager une démocratie locale, vivante et pour renforcer la fierté d'appartenance, rétablir un véritable dialogue entre la Municipalité, ses habitants, ses associations et ses acteurs locaux.

- Des consultations, des réunions publiques voire des référendums, seront organisés pour les grands projets structurants.
- Les panneaux d'affichage seront réactivés pour une information en continu.
- La revue municipale sera le reflet permanent et objectif de l'action communale.
- Nous faciliterons l'accès aux séances et aux comptes rendus du conseil municipal.

Les Piolenois

d'abord

19

L'URBANISME ET LE LOGEMENT

Programme 2026-2032

■ NOS PRIORITÉS

- Mettre un frein à l'urbanisation de ces dernières années qui s'est faite au détriment des Piolénçois : crèche et écoles saturées, circulation dangereuse, réseaux de collecte des eaux pluviales et d'assainissement surchargés.
- Sanctuariser les zones agricoles et naturelles qui participent à la richesse de notre territoire et à la biodiversité.
- Favoriser la rénovation du bâti existant qui doit accompagner le renouveau du centre de la commune.



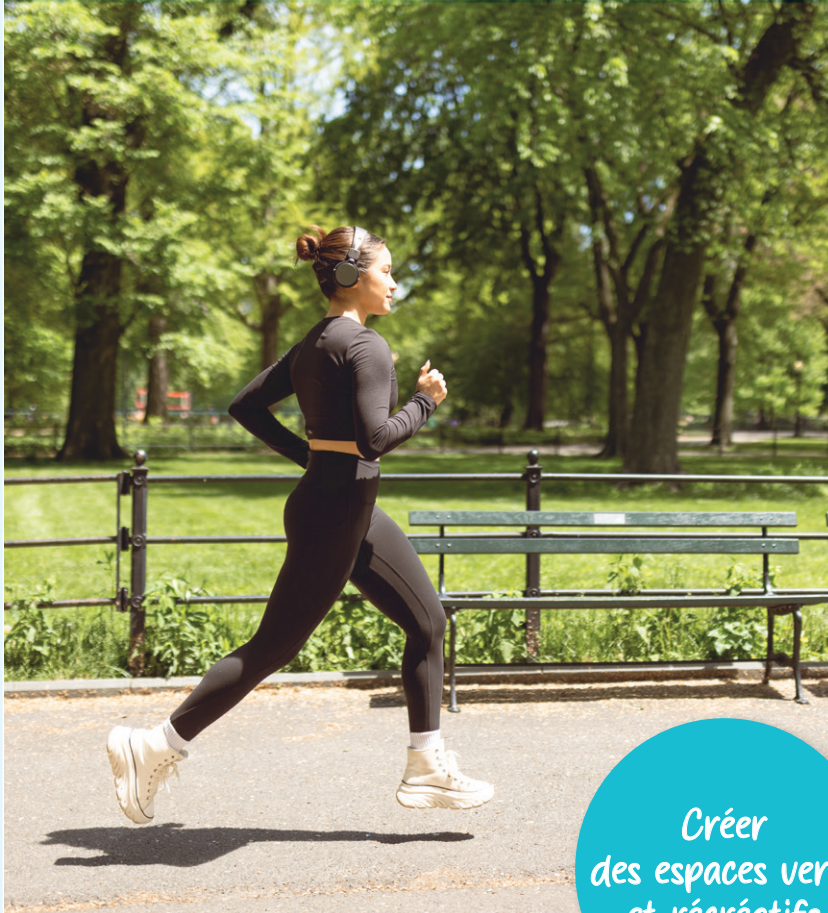
■ NOS PROPOSITIONS

- Mise en révision du Plan local d'urbanisme pour l'adapter aux besoins de développement de la commune et le mettre en conformité avec le SCoT.
- Anticiper les besoins de nouveaux résidents qui vont s'installer dans la commune (logements, petite enfance, écoles).
- Procéder à plusieurs acquisitions foncières : immeuble Niel face à la Mairie, anciens Accus Clément et Ets Bonjean afin d'y réaliser de nouveaux équipements publics.
- Créer des espaces verts et récréatifs.
- Rénover l'habitat ancien dégradé.
- Retrouver une qualité architecturale du bâti, ancien et neuf, et embellir notre environnement.
- Relancer les opérations de rénovation des façades.
- Rendre l'espace public accessible aux personnes handicapées.
- Adhérer au service commun intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les Piolénçois

d'abord 20





*Créer
des espaces verts
et récréatifs*



TRAVAUX PRIORITAIRES

- Reprise du débroussaillage et de l'élagage des arbres qui sont dangereux en bordure des axes de circulation.
- Entretien des fossés, curage et mises aux normes des buses.
- Elagage et remise en état du Canal de Pierrelatte,
- Réfection (ou élargissement) de la voirie : route de Valbonnette, chemin de Beauchêne, route des Iles, chemin des Prés, chemin des Petites Combes, La Bruge.
- Entretien et vérification des installations d'éclairage public, avec extension dans les quartiers qui n'en sont pas dotés.
- Aménagement de restanques et revégétalisation de la zone brûlée au-dessus du chemin des sables pour retenir les eaux pluviales.
- Stade Pierre Grillet : remise en état du parking et fermeture du portail. Réfection du parking du point d'apport volontaire.
- Enfouissement des réseaux aériens.
- Agrandissement du parking des Moutons avec achat du terrain qui le jouxte.
- Création d'une voie douce du Chemin de Bouqueyran jusqu'au chemin du Canyon
- Intervention auprès de la SNCF pour le débroussaillage des talus de la voie ferrée.
- Programme annuel de réfection des voiries, avec enfouissement des réseaux aériens.

Les Piolencois

d'abord

21

LE PERSONNEL COMMUNAL

Programme 2026-2032

Maltraités et dévalorisés ces dernières années, les agents communaux sont en souffrance.

Ils méritent le respect comme tous les citoyens de la commune, d'autant plus qu'ils se dévouent corps et âme à leurs missions de service public.

- Nous nous entourerons de cadres territoriaux expérimentés qui, sous l'autorité du Maire, disposeront d'une feuille de route clairement définie et de laquelle ils ne devront pas dévier.
- Nous faciliterons l'évolution de carrière des agents en renforçant la formation, la préparation aux concours, la promotion interne et les avancements de grade.
- Les conditions d'attribution du régime indemnitaire et de la prime de Noël seront basées exclusivement sur le mérite.

- Nous supprimerons l'un des deux emplois de direction car une commune comme Piolenc ne peut pas se payer ce luxe.
- Nous créerons des emplois dans tous les services en carence : police municipale, enfance/jeunesse, encadrement sportif, services techniques.
- Parallèlement, nous accroîtrons la mutualisation de services avec la Communauté de communes : emploi de direction, instruction des permis de construire, commande publique, service juridique, ressources humaines et gestion financière.

Des emplois dans
tous les services
en carence



Les Piolengeois

d'abord 22





LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE



Programme 2026-2032

■ La Communauté des communes Aygues Ouvèze en Provence doit être considérée comme un partenaire de tout premier plan, compte tenu des compétences qu'elle exerce.

Nous devons avoir une voix qui porte, se fait entendre et se fait respecter à la Communauté de communes.

Les 9 conseillers communautaires de Piolenc qui vont y siéger ne seront plus de simples figurants, mais des acteurs à part entière, chargés de défendre becs et ongles les intérêts des Piolençois.

Nous travaillerons en priorité sur les sujets suivants :

- **Déchets ménagers et propreté urbaine** : réflexion sur le mode de collecte des déchets ménagers, augmentation de la fréquence de passage des balayeuses, agrandissement de la déchetterie avec une plateforme de stockage et de broyage des déchets verts.
- **Assainissement** : reprise intégrale du réseau avenue de Provence, extension du réseau public d'assainissement collectif chemin des Sables et avenue Sidoine Clément.
- **Développement économique** : extension de la zone d'activité du Crépon et viabilisation de la friche industrielle, pérennisation du fonds d'aide aux entreprises et commerces en difficulté.

- **Réfection de la voirie et des trottoirs** de la zone d'activité du Crépon.
- **Accès des PME locales à la commande publique**
- **Soutien** aux associations de commerçants.
- **Tourisme** : déplacement du point info tourisme / accueil vélos sur un axe de grand passage.
- **Prévention des inondations** : entretien régulier des cours d'eau et des mayres. Construction de bassins de rétention en amont du Rieu Foyro, de la Mayre Sableuse et de la Mayre Montreuse.
- Mise en œuvre de la convention avec l'association de randonnée.
- **Mutualisation des achats**, des services et des moyens
- Proposition de transfert de la compétence **gestion des eaux pluviales** et de la compétence équipements sportifs et socio-culturels.
- **Remise à plat de la fiscalité des entreprises** et des reversements à la commune.
- Renforcement de la coopération entre le CCAS et le bus France Services.

Les Piolençois

d'abord

23

Les Piolencois

d'abord



DERNIÈRE RÉUNION DE QUARTIER

**DIMANCHE 8 MARS À 11H
SUR LE COURS CORSIN**



GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

**LE MERCREDI 11 MARS À 19H
À LA SALLE DES FÊTES**

SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE
ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



www.piolenc2026.fr



@LesPiolencoisdabord



@lespiolencoisdabord

LOCAL DE CAMPAGNE

12 ter, boulevard Frédéric Mistral
84420 Piolenc